

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 13 mai 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les réponses du gouvernement aux six pétitions n^{os} 331-488 à 331-490 incl. et 331-492 à 331-494 incl.

[Traduction]

L'INCLUSION DU REVENU DE PENSION DANS LE CALCUL DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom de gens de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui regrettent encore vivement la décision de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) de déduire le revenu de pension des prestations de l'assurance-chômage, après le 31 décembre 1985, éliminant ainsi pour l'employé les avantages d'un plan de retraite. Ils demandent donc au gouvernement de faire en sorte que tous les employés à la retraite touchent les prestations d'assurance-chômage non diminuées du revenu de pension.

* * *

MULTICULTURALISME

RENOI DU BUDGET DES DÉPENSES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MULTICULTURALISME AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, des consultations ont eu lieu entre les partis. Vous constaterez que la Chambre accepte à l'unanimité de recevoir la motion suivante. La motion sera aussi adoptée à l'unanimité, sans débat. Elle se lit ainsi:

Que, nonobstant l'ordre adopté le jeudi 27 février 1986, les dépenses de fonctionnement de \$24,846,000 de la Direction générale du multiculturalisme, au crédit 1 du Budget des dépenses principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1987, du secrétariat d'État, ainsi que les subventions de \$15,282,000 accordées par ladite direction générale en vertu du crédit 5 du Budget des dépenses principal dudit ministère, et les contributions de \$3,465,000 de la Direction générale, au même crédit, soient retirées du comité permanent du secrétariat

d'État et soient réputées avoir été déferées au comité permanent du multiculturalisme, conformément au paragraphe 82(15) du Règlement.

M. le Président: Consent-on à l'unanimité à ce que la motion soit présentée?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. La motion est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉSIGNATION D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre que je désigne la journée de demain comme jour réservé à l'opposition.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n^o 516.

[Texte]

LE POLYGONE D'ESSAIS DE NANOOSE BAY (C.-B.)

Question n^o 516—**M. Manly:**

Une entente a-t-elle été signée entre le Canada et les États-Unis au sujet du partage du temps au polygone d'essais de Nanoose Bay (C.-B.) et, dans l'affirmative, a) en (i) 1981 (ii) 1982 (iii) 1983 (iv) 1984 (v) 1985, quel pourcentage du temps le Canada a-t-il pris, b) quelle partie du temps inutilisé par le Canada a été utilisée par les États-Unis, c) quelle indemnité le Canada a-t-il reçue pour le temps qu'il n'a pas utilisé?

M. Robert S. Wenman (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Oui. a) (i) 1981—14.4 p. 100, (ii) 1982—18.1 p. 100, (iii) 1983—12.4 p. 100, (iv) 1984—18.8 p. 100, (v) 1985—(trois premiers trimestres)—30.3 p. 100.